

Commune de Koekelberg
ESPACES PUBLICS
« QUARTIER JACQUET »



Étude complète de réaménagement d'espace publics programmés quartier Jacquet
Référence Marché Jacquet_2.1B

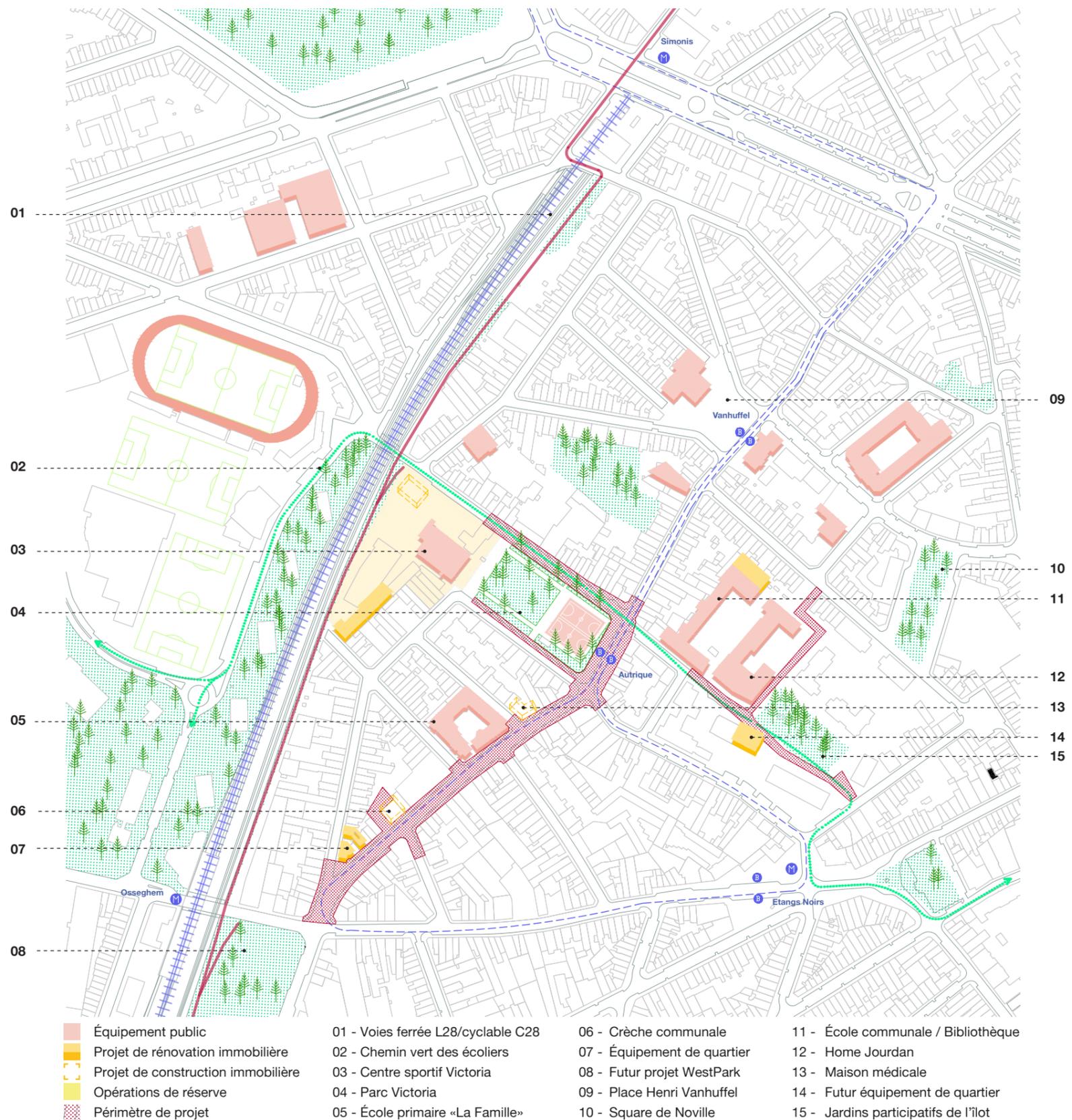
Offre défendue par l'équipe pluridisciplinaire :
DEV-space + BLOC paysage + Almadius

PLAN D'APPROCHE

TABLE DES MATIÈRES

SITUATION EXISTANTE ET ENJEUX	P.01
AMBITIONS DU PROJET	P.02
PROJET GLOBAL.....	P.03
LES 5 ESPACES DU PROJET.....	P.05
NOTE VÉGÉTALE	P.10
NOTES DESCRIPTIVES.....	P.11
NOTE MÉTHODOLOGIQUE.....	P.13
NOTE BUDGÉTAIRE.....	P.15

Situation existante et enjeux



Les objectifs développés dans le projet :

Notre projet prend en compte l'ensemble des ambitions, des objectifs et des stratégies développés dans l'analyse contextuelle, programmatique et spatiale du Contrat de Renovation Urbaine CRU 6, du Contrat de Quartier Durable CQD Jacquet et du Cahier spécial des charges CSC en y intégrant une organisation spatiale et programmatique claire des différentes zones: espace structuré ouvert ou intimiste, espace de rencontre ou ludique, espace minéral et/ou végétal. L'accessibilité à tous les usagers, le rapport à l'architecture et la mise en valeur du patrimoine architectural ou végétal, la convivialité des espaces de rencontre, des terrasses de cafés, des lieux de jeux et de repos sont les éléments majeurs de la recherche conceptuelle ayant abouti à notre proposition. Une attention toute particulière est également apportée au respect de l'inclusivité et à la féminisation des noms des nouveaux espaces créés.

Notre proposition reprend les grands principes ci-dessous:

- Créer des nouveaux lieux programmés dans la continuité des espaces ouverts et paysagers du quartier
- Valoriser chaque nouvel espace public comme un nouveau noyau central de quartier
- Gérer les flux et intégrer des usages et des programmes définis et flexibles en considérant les besoins des différents acteurs de l'espace public.

Les nouveaux espaces publics du quartier Jacquet ainsi redéfinis affirmeront leurs positions de lieux particuliers en participant au développement des activités existantes et celles à soutenir dans leur voisinage proche : l'horeca, le commerce, les équipements publics et la culture essentiellement. Les nouveaux espaces deviennent des lieux flexibles et ouverts favorisant la diversité de l'occupation des lieux dans le temps et dans l'espace et intègrent tous les acteurs de l'espace public.

Ambitions du Projet

RENFORCER LES 2 AXES STRUCTURANTS À GRANDE ÉCHELLE

Les espaces publics Jacquet se reconnectent à de plus amples entités :

- L'axe Nord-Sud de la rue Jean Jacquet liant le boulevard Léopold II à la chaussée de Gand est un parcours structurant de par son tracé et les espaces publics iconiques qu'il articule (Place Henri Vanhuffel et le Parc Victoria). Le projet affirme ce rôle de colonne vertébrale de Koekelberg en termes de mobilités et d'intensité urbaines en proposant un nouveau «roadscape» ponctué de quatre places et parvis végétalisés. Celles-ci rythment la séquence de traversée et desservent le quartier en minimisant la place de la voiture. Une nouvelle répartition de l'espace propose ainsi un partage rééquilibré et un gain de place pour toutes les circulations douces. Le «boulevard» Jacquet (comme dénommé par ses usagers) disparaît ainsi au profit d'espaces publics déminéralisés et partagés de type place-parvis augmentant ainsi la visibilité et l'identification des équipements publics et favorisant de nouveaux usages de l'espace public.

- L'axe Est-Ouest sur l'ancien lit du Parucq est révélé par le projet en matérialisant un nouvel « axe vert » reliant le parc Victoria au cœur d'îlot Schmitz et à ses espaces verts dont le potager collectif Velt. La micro-vallée du Parucq est l'occasion de rendre visible la gestion des eaux pluviales et des eaux de ruissellement. Par ailleurs cet axe vert support de mobilités douces contribue au maillage vert et bleu en s'inscrivant dans la continuité verte du PRDD reliant les espaces verts du chemin de fer au canal en empruntant l'axe sainte-Marie/Bonnevie.

S'OUVRIRE SUR DE NOUVELLES PLACES PROGRAMMÉES

Le projet se propose de renverser la tendance actuelle des équipements qui tournent le dos à l'espace public en se refermant par des grilles ou autres obstacles physiques et visuels. L'objectif est de sortir du langage défensif et de proposer une relation positive avec les nouveaux espaces aménagés.

Le projet anticipe les futurs équipements et propose ainsi la création de 5 nouveaux espaces de places, parvis et square qui jalonnent et structurent la séquence de la rue Jacquet en lien avec la vie active du futur quartier. La création de ces 5 zones en lieu et place de carrefours routiers ou de poches de stationnements et rendue possible par la minimisation radicale de l'emprise de la superficie carrossable sur ces zones :

A. La place Diana Russell

Une nouvelle porte pour Koekelberg

B. La place Nicole Van de Ven

Un parvis arboré pour la future crèche

C. La place Lily Boeykens

Un parvis inclusif pour «La Famille»

D. Le parvis du Parc Victoria

Un parc étendu, ouvert et clarifié

E. Le square Erica Fischer

Un nouvel espace communautaire dans l'îlot Schmitz

GÉRER DES FLUX ET DES USAGES DE MANIÈRE RAISONNÉE

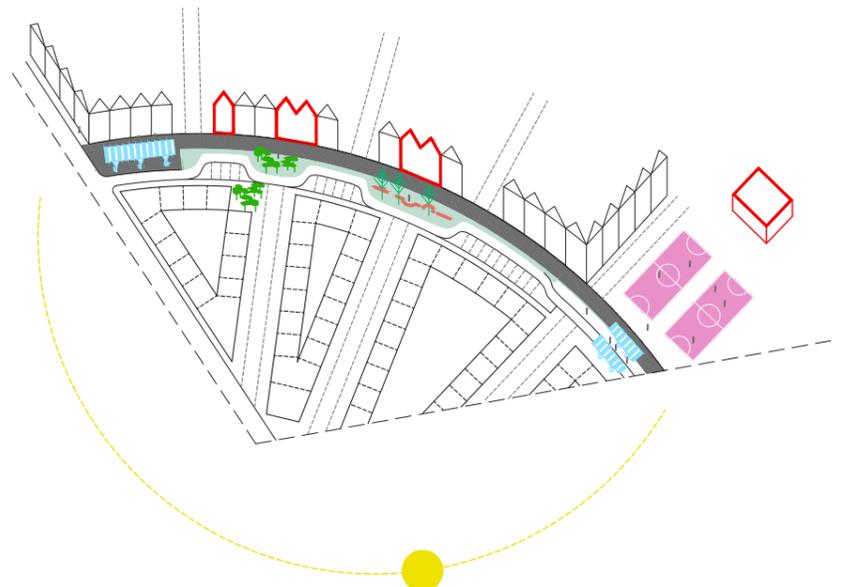
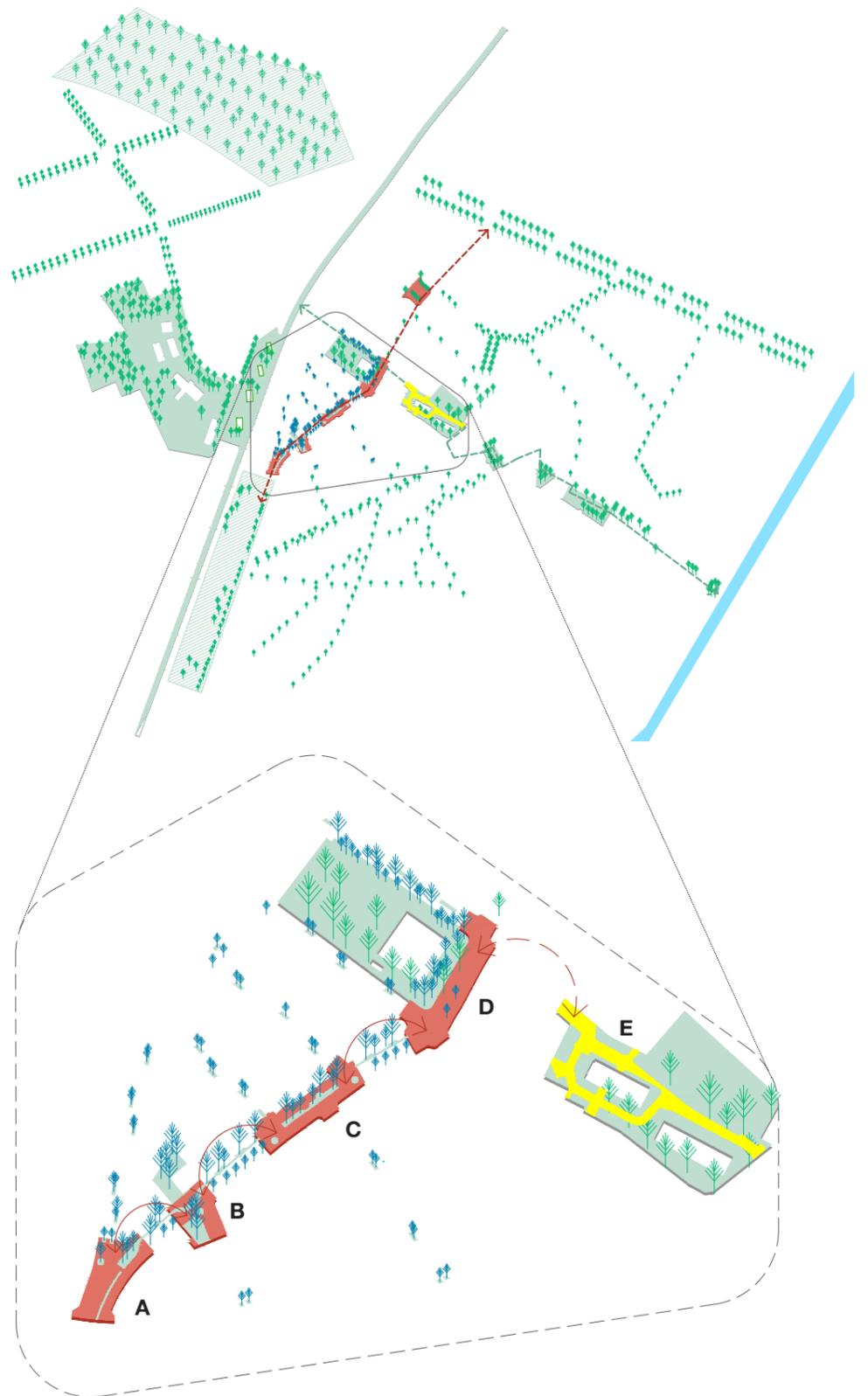
Les nouveaux aménagements proposés de façade à façade renforce la continuité spatiale et visuelle du lieu par sa matérialité au sol et augmente sa superficie d'usage. Cela permet de libérer un espace dégagé, fluide et flexible et d'envisager ainsi des programmes propres à chaque situation.

L'emprise de la voiture a été réduite afin de réhabiliter et revaloriser la place du piéton dans le quartier Jacquet. Le sol uniforme et continu permet à tous les usagers de reprendre possession du cœur de Koekelberg et de favoriser les déplacements des modes de circulations douces. La nouvelle hiérarchisation et l'optimisation des flux prend en compte tous les usagers pour apporter confort et sécurité en améliorant la cohabitation de tous.

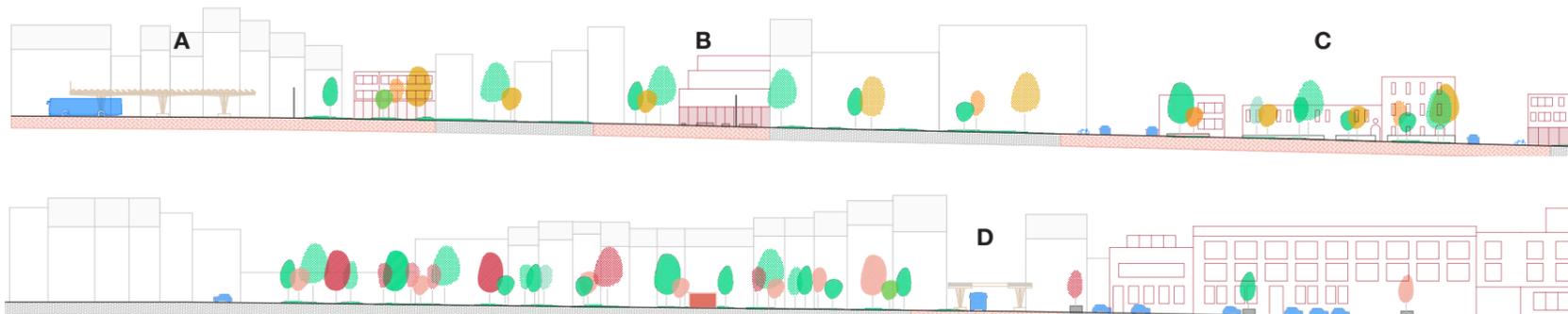
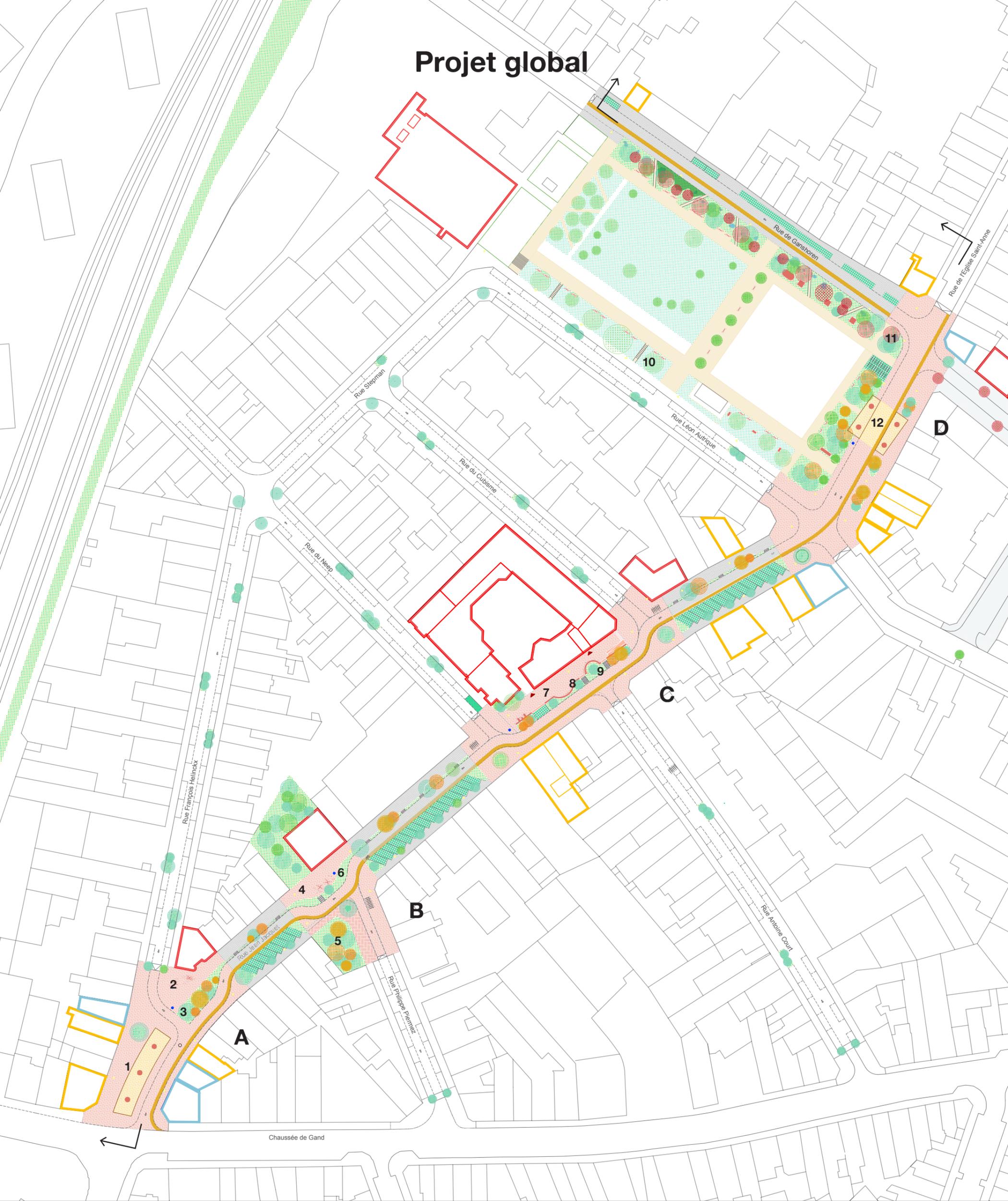
Un large trottoir s'implante de manière privilégiée dans la courbe externe afin de se raccrocher aux équipements, d'avoir un ensoleillement optimal du côté de la façade sud et une visibilité améliorée.

Les poches de stationnement sont disposées quant à elle côté intérieur de la courbe afin de minimiser leur présence visuelle dans la perspective de la rue et de profiter de leurs emplacements à l'ombre du bâti.

Afin de tenir les objectifs de la Commune, le projet propose la suppression de moins de cinquante places de stationnement sur l'entièreté de la zone de projet (en ce compris le travail de végétalisation sur les rues adjacentes).



Projet global



Offre Espaces publics « Quartier Jacquet » : DEV-space + BLOC paysage + Almadius

ESPACES ET PROGRAMMES

A. La place Diana Russell

Une nouvelle porte pour Koekelberg

1. Un auvent qui marque l'entrée et accueille plusieurs activités : un arrêt de bus, un espace couvert pour les terrasses des cafés et une zone de stationnement vélo.
2. Zone élargie pour accueillir la terrasse du futur équipement de quartier
3. Une large zone végétalisée implantée dans la perspective

B. La place Nicole Van de Ven

Un parvis arboré pour la future crèche

4. Le nouveau parvis de la future crèche accueillera des jeux pour enfants 0-3 ans et des assises pour les parents
5. La dent creuse est réouverte afin d'accueillir un jardin temporaire et de faire le lien avec le futur jardin de la crèche. Les murs pignons seront également investis temporairement en proposant des œuvres intégrées.
6. La zone plantée s'épaissit afin de proposer une plantation plus dense faisant un tampon verdurisé sécurisé au parvis

C. La place Lily Boeykens

Un parvis inclusif pour «La Famille»

7. Le nouveau parvis de l'école «La Famille» propose un nouveau sol continu en retravaillant les niveaux pour permettre l'utilisation des autres entrées du bâtiment par les pmr
8. Un long élément de mobilier propose de reprendre les différences de niveaux tout en implantant divers programmes d'assises et de jeux inclusifs.
9. Une zone plantée propose un tampon verdurisé et sécurisé au parvis

D. Le parvis du Parc Victoria

Un parc étendu, ouvert et clarifié

10. Suppression des grilles et création de nouveaux accès depuis la rue Léon Autrique
11. Suppression des grilles et agrandissement des pourtours du parc Victoria vers la rue de Ganshoren et la rue Jacquet proposant de larges zones plantées qui incluent les programmes existants et projetés (assises, work-out, toilettes publiques, fontaines d'eau potable, bornes villo',...) et de nouveaux accès dans la continuité du tracé du parc.
12. Nouvel auvent pour arrêts de bus qui vient faire la rotule entre les dessins du parc Victoria et de la rue Jacquet pour venir jouer le rôle de nouvel accès privilégié d'entrée le parc depuis les transports publics.

E. Le square Erica Fischer

Un nouvel espace communautaire dans l'îlot Schmitz

13. Aménagement d'un nouvel espace communautaire venant faire appel dans la perspective depuis le parc Victoria et proposant une nouvelle entrée vers les jardins collectifs
14. Intervention sur l'asphalte existante par sciage et implantation de zones plantées reprenant le dessin existant de l'îlot Schmitz.
15. Intervention sur l'asphalte existante par carottage et remplissage d'un matériau poreux et carrossable

LÉGENDES

-  Arbres : La «palette du roadscape»
-  Arbres : La «palette de l'axe vert»
-  Assises libres
-  Assises fixes
-  Bâtiment d'équipements publics
-  Commerces
-  Horeca
-  Stationnements vélos
-  Mâts d'éclairage
-  Bornes amovibles
-  Sens de circulation
-  Points d'accès
-  Stationnement voiture pavé gazon
-  Zones piétonnes et carrossables «place»
-  Zones piétonnes et carrossables «rue»
-  Pleine terre plantée
-  Zone piétonne en dolomie
-  Emprise auvent
-  Zones piétonnes et carrossables «place»
-  Zones piétonnes et carrossables «rue»

D

Coupe longitudinale sur le «roadscape» de la rue Jacquet

E

Coupe longitudinale sur l'axe vert de la rue de Ganshoren vers l'îlot Schmitz

Offre Espaces publics « Quartier Jacquet » : DEV-space + BLOC paysage + Almadius

La place Diana Russell

Une nouvelle porte pour Koekelberg



Ambitions de la place Diana Russell :

- Créer un nouvel appel d'entrée dans la Commune de Koekelberg en créant un signal depuis la Chaussée de Gand et le futur Parc Ouest.
- Proposer une porte multifonctionnelle, flexible et vivante à l'échelle de la Commune.

Programmation détaillée :

1. Un auvent léger en bois qui marque l'entrée et dont la courbe reprend la morphologie de la rue Jacquet. Il accueille plusieurs activités.
2. Le nouvel arrêt «Russell» du bus 13
3. Une zone couverte utilisable pour les terrasses des horecas de la place ou pour des événements ponctuels.
4. Une zone de stationnement vélo et point infos/affichage.
5. Une zone élargie pour accueillir une large terrasse pour le futur équipement de quartier. La future porosité de cette zone sera à étudier en fonction de l'enlèvement projeté des cuves de l'ancienne station service.
6. Une large zone végétalisée implantée dans la perspective qui reprend les eaux pluviales de la place.
7. Un grand sujet planté qui reprend une longue assise.
8. Implantation d'arbres dans la perspective au niveau des oreilles de trottoir de la rue François Hellinckx.
9. Implantation d'un nouveau grand mât lumineux.

Axonométrie texturée de la place

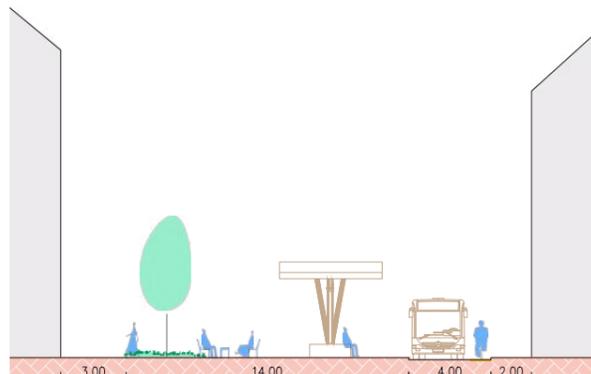
Diana Elizabeth Hamilton Russell, née le 6 novembre 1938 au Cap (Province du Cap) et morte le 28 juillet 2020 à Oakland (Californie) aux États-Unis, est une écrivaine, sociologue, et féministe sud-africaine. Experte des questions de violence contre les femmes, elle est à l'initiative du «Tribunal International des Crimes contre les Femmes». Cet événement mondial a regroupé en 1976 à Bruxelles, plus de 2.000 femmes de 40 pays. Elle y définit entre autre le mot féminicide comme étant le meurtre de femmes par des hommes parce qu'elles sont des femmes.



Auvent parvis de la gare de Dinan
Fouquet Architecture



Auvent à Lourdes
Inca Architectes



Coupe transversale



Vue de la nouvelle porte de Koekelberg depuis la chaussée de Gand

La place Lily Boeykens

Un parvis inclusif pour «La Famille»



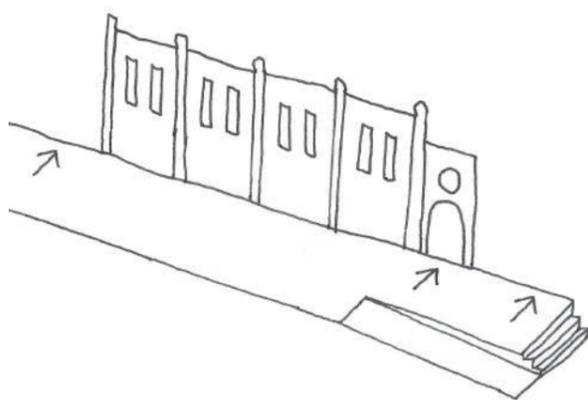
Axonométrie texturée de la place

Ambitions de la place Lily Boeykens :

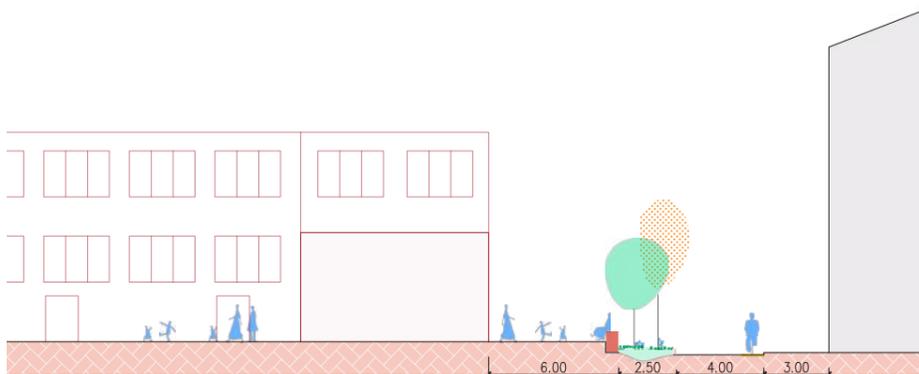
- Proposer un large parvis confortable et accessible à tous pour l'école «La Famille» qui solutionne les entrées surélevées de l'école.
- Proposer une bande de mobiliers programmatiques inclusifs.

Programmation détaillée :

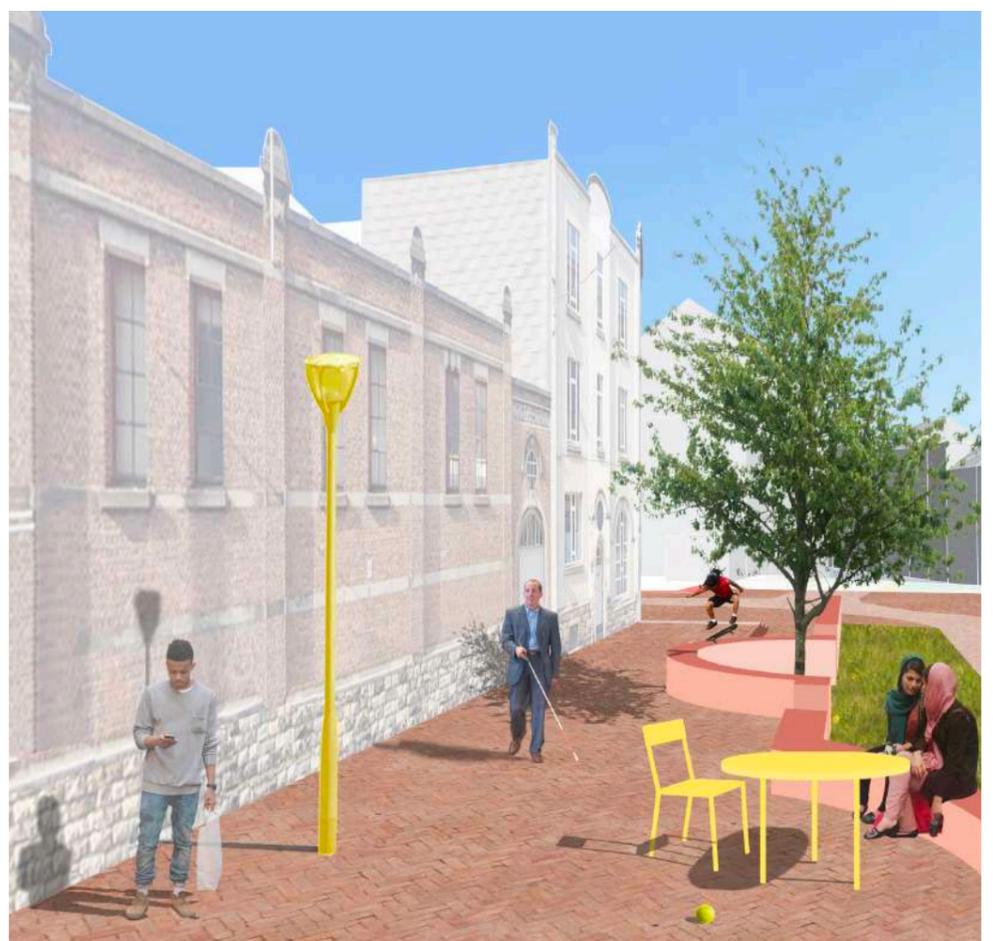
1. Le nouveau parvis de l'école «La Famille» proposant un nouveau sol continu de niveau
2. Nouvelles entrées et/ou sorties du bâtiment pour pmr rendues possibles par le nouvel aménagement.
3. Reprise de la différence de niveau via un escalier et une rampe.
4. Élément de mobilier qui reprend les différences de niveaux tout en implantant divers programmes d'assises et de jeux inclusifs.
5. Une zone plantée propose un tampon verdurisé et sécurisé au parvis
6. Implantation d'un passage carrossable à travers la zone plantée pour l'entrée dans la cour de l'école.
7. Implantation de passages à travers la zone plantée.
8. Grand sujet planté à l'angle des rues Jacquet/Cubisme et Jacquet/Neep dans les perspectives.
9. Implantation d'un nouveau grand mât lumineux.
10. Mise en place de râteliers vélos.



Liane (Lily) Boeykens, née le 21 mars 1930 à Dendermonde et morte le 22 novembre 2005 à Anvers, est une féministe belge de premier plan de la deuxième vague du féminisme. Elle a également été active à l'échelle internationale. Dès le début des années 1970, elle a de nombreux contacts avec des femmes et des mouvements de femmes dans le monde entier. À force d'obstination, elle parvient à emmener une délégation de huit femmes belges à la Conférence internationale de planification féministe aux États-Unis en 1973. À la suite de cette participation, la Belgique est choisie pour accueillir le Tribunal international des crimes contre les femmes en 1976. Elle a été pionnière dans le domaine de l'égalité et de l'émancipation des femmes. De 1972 à 1992, elle est la présidente du Conseil national des femmes et cofondatrice du Vrouwen Overleg Komitee (VOK). Elle organise la première Journée nationale de la femme en Belgique le 11 novembre 1972.



Coupe transversale



Vue du nouveau parvis de «La Famille»



The Garden Table à Chicago
Studio Ossidiana



Modules Superonda
Archizoom

Le parvis du parc Victoria

Un parc étendu, ouvert et clarifié



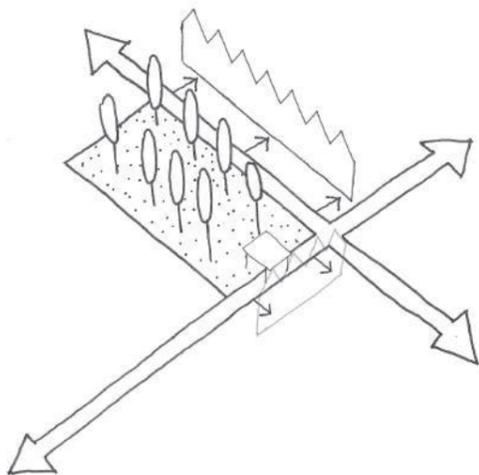
Axonométrie texturée de la place

Ambitions pour les abords du parc Victoria :

- Rouvrir le parc en supprimant ses obstacles visuels afin d'éviter toute zone d'ombre ou de vue cachée pour augmenter le sentiment de sécurité
- Tirer le tracé et sa géométrie du parc et ses limites dans les rues de Ganshoren et Jacquet.
- Créer un point d'entrée clair depuis les transports publics par l'implantation d'un auvent jouant avec le désaxement du parc et de la rue Jacquet

Programmation détaillée :

1. Suppression des grilles et des haies et création de nouveaux accès depuis la rue Léon Autrique
2. Suppression des grilles et des haies et agrandissement des pourtours du parc Victoria vers la rue de Ganshoren
3. Suppression des haies et la rue Jacquet proposant de larges zones plantées qui incluent des programmes
4. Nouvel auvent pour arrêts de bus qui vient faire la rotule entre les dessins du parc Victoria et de la rue Jacquet pour venir jouer le rôle de nouvel accès privilégié d'entrée le parc depuis les transports publics.
5. Nouveaux accès dans la continuité du tracé du parc.
6. Nouvelles assises.
7. Implantation d'une toilette publique non genrées.
8. Implantation de fontaines d'eau potable.
9. Réintégration des bornes villo'.
10. Densification des poches d'arbres.
11. Implantation d'un nouveau grand mât.



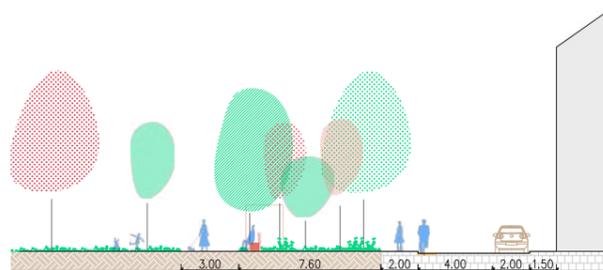
Noûe équipée, ludique praticable à Rome
Cabinet Corte



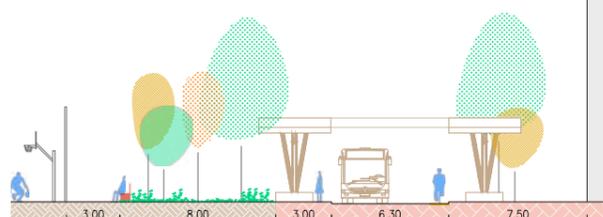
Auvent Jardin climatique de Grenoble
SML + Peaks



Vue depuis un balcon vers le nouveau parvis du Parc Victoria et son extension côté rue Jacquet



Coupe transversale rue de Ganshoren



Coupe transversale rue Jacquet

Le square Erica Fischer

Une nouvel espace communautaire dans l'îlot Schmitz



Axonométrie texturée de la place

Ambitions pour les abords du parc Victoria :

- Mise en valeur (nouvel accès et visibilité) du potager collectif au rayonnement important au niveau du quartier (habitants de la résidence SLRB «Les Brasseurs» + habitants des immeubles du foyer Koekelbergeois (Log'Iris) + lien avec le home et l'école) mais également au niveau communal voir régional de part ses usagers inscrits.
- Ponctuer le nouveau passage entre la rue des Tisserands et la rue Hoegaerde.
- Travailler subtilement sur la porosité des revêtements

Programmation détaillée :

1. Aménagement d'un nouvel espace communautaire qui vient remplacer la salle polyvalente vétuste existante. Le nouvel équipement vient faire appel dans la perspective depuis le parc Victoria et propose une nouvelle entrée vers les potagers collectifs. Il vient s'ancrer à l'angle Ouest du potager. Le mur des anciennes brasseries De Boeck est conservé et ouvert afin de proposer une façade accueillante pour l'équipement et une zone de terrasse.
2. Nouvelle entrée vers le potager depuis le square.
3. Intervention sur l'asphalte existante par sciage et implantation de zones plantées reprenant le dessin existant de l'îlot Schmitz.
4. Intervention sur l'asphalte existante par carottage et remplissage d'un matériau poreux et carrossable.
5. Remplacement des grilles par des potelets amovibles.

Erica Fischer est une écrivaine, journaliste, traductrice et militante des droits des femmes autrichienne, née le 1er janvier 1943 à St Albans, au Royaume-Uni.

Au début des années 1970, Erica Fischer milite activement pour les droits des femmes, participant à la création de Neue Frauenbewegung (nouveau mouvement des femmes). Elle participe à la création de la revue féministe AUF – Eine Frauenzeitschrift (DE) et la librairie Frauenzimmer (DE) à Vienne.

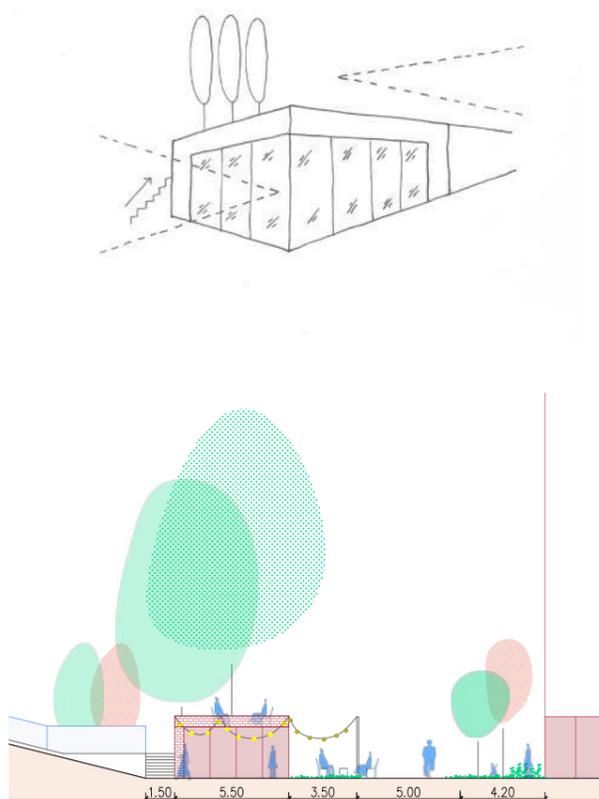
Elle a également activement pris part aux débats du Tribunal international des crimes contre les femmes en 1976 à Bruxelles.



Rénovation ensemble ancien en brique
Will Gamble architect



Cal metre's path à Gironella
Carles Enrich Studio



Coupe transversale



Vue du nouvel équipement communautaire, rotule entre le nouveau square et le potager collectif

Note Végétale

UNE AMBITION VÉGÉTALE QUI S'APPUIE SUR DEUX PRINCIPES STRUCTURANTS :

- La rue Jean Jacquet comme axe de mobilité apaisé où se déploie un nouveau roadscape d'entrée dans le quartier rythmé/ponctué par quatre places-parvis d'équipement (Parc Victoria, École La Famille Ges, Future Crèche et Entrée de quartier au croisement de la chaussée de Gand) et des espaces plus utilitaires de stationnements ;

- L'ancien lit du Parucq comme Axe vert contribuant au maillage vert et bleu en reliant le parc Victoria au cœur d'îlot Schmitz et à ses espaces verts dont le potager collectif Velt.

LES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER MIS EN AVANT :

- Révéler le tracé du Parucq en qualifiant l'axe vert Victoria-Schmitz en déclinant des ambiances végétales de type une noue plantée, un choix d'essences de fond de vallée et zones humides, et une palette de fruitiers et comestibles en lien avec les activités des potagistes ;

- Créer un nouveau «roadscape» pour la rue Jean Jacquet en signalant les parvis par des « poches plantées », en marquant les perspectives du réseau de rue locales en plantant des sujet «isolée en majesté» et en accompagnant les stationnements par des arbres d'alignements adaptés à une implantation de voirie.

- Retrouver un maximum d'espace de pleine terre pour augmenter la porosité du sol urbain, améliorer la gestion de l'eau et augmenter la présence végétale luttant contre les îlots de chaleur urbain.

UNE PALETTE VÉGÉTALE ADAPTÉE :

La palette végétale est élaborée pour répondre aux envies et aux possibilités du site, avec des plantes qui ont toutes des caractéristiques esthétiques ou pédagogiques intéressantes : florifères, parfumées, colorées intégrant des indigènes comestibles, persistantes et caduques.

Les zones plantées sont optimisées : compatibles avec des nouveaux usages et permettant une gestion facile.

Dans la logique assumée de sélection des végétaux, le projet fait le choix de couper 4 arbres au niveau du nouvel auvent de bus Victoria, mais de les envisager comme ressource : leur broyat est directement utilisé comme paillage sur les zones de plantation.

La gestion de l'eau, par le nivellement et par le recueillement des eaux de ruissellement, permettra un arrosage naturel des zones plantées.



LA « PALETTE DU ROADScape »

- Les poches plantées : arbres ornementaux et sujets isolés*

01. *Acer campestre* - Érable champêtre - soleil
02. *Sambucus nigra* - Sureau noir - arbuste - mi-ombre *
03. *Liriodendron tulipifera* - Tulipier de Virginie mi-ombre *
04. *Zelcova Serrata* *
05. *Liquidambar* *

- Les arbres d'alignement accompagnant le stationnement

06. *Ginkgo biloba* - Arbres aux 40 écus / conifère - soleil
07. *Gleditsia triacanthos* - Févier d'Amérique - soleil
08. *Ulmus fastigié*

LA « PALETTE DE L'AXE VERT »

- Arbres de fond de vallée et zone humide

09. *Betula pendula 'Tristis'* - Bouleau commun 'Tristis' - soleil
10. *Alnus glutinosa*
11. *Populus tremula*
12. *Salix alba*

- Fruitiers et Arbustes à baies pour les oiseaux

13. *Prunus cerasus 'Morello'* - Prunier - cerises Morel
14. *Malus domestica* - Pommier - pommes Belles fleurs-double
15. *Prunus domestica* - Prunier - prunes 'Altesse Simple'
16. *Viburnum tinus* - Viorne tin - arbuste persistant - mi-ombre
17. *Rosa canina* - Églantier - arbuste semi-persistant - soleil
18. *Euonymus europaeus* - Fusain d'Europe vivace - arbuste - mi-ombre

- La noue plantée

- (a.) *Acorus calamus*
- (b.) *Myosotis palustris*
- (c.) *Juncus effusus*
- (d.) *Carex acutiformis*
- (e.) *Phragmites australis*
- (f.) *Frangula alnus*
- (g.) *Iris ensata*
- (h.) *Caltha palustris*
- (i.) *Filipendula ulmaria*
- (j.) *Lythrum salicaria*
- (k.) *Juncus inflexus*
- (l.) *Phragmites australis*
- (m.) *Salix purpurea*
- (n.) *Carex pendula*

Notes descriptives

1. PERMÉABILITÉ ET GESTION EAU

Une intention de ré-infiltration ambitieuse :

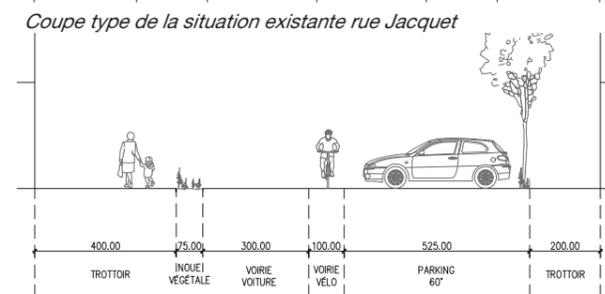
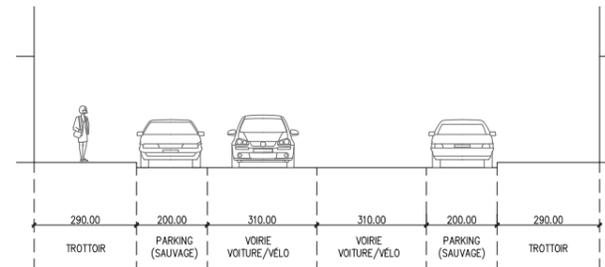
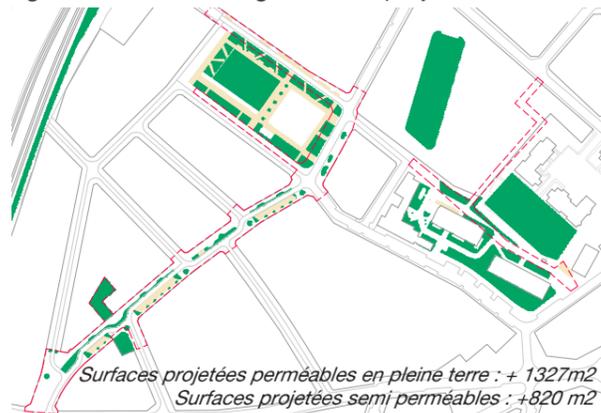
Le dessin et la nature des cheminements recherchent une perméabilité maximale sur l'entièreté de la zone de projet pour assurer une infiltration naturelle maximale.

Les surfaces de circulations carrossables sont réduites à minima, les zones piétonnes sont elles élargies. Elles se déversent chacune dans de larges zones plantées

Les reprises des surplus à l'égout se feront après chaque zone plantée dans le sens de la pente. Les pentes projetées sont maîtrisées et ne donneront pas de possibilité de débordement, d'accumulation d'eau ou de poussière.

L'équipe est complétée sur ce point par le bureau Almadius, un bureau d'études spécialisé dans la réalisation de projets d'infrastructures VRD accordant une grande importance à la gestion des

eaux et de l'infiltration en proposant notamment des simulations hydrauliques complètes permettant d'offrir les meilleures solutions vis à vis de la topographie et des reprises éventuelles des surplus. Des bacs de rétention d'eau aux points bas pourraient également être envisagés dans le projet si nécessaire.



2. INCLUSIVITÉ

Féminisation de l'espace public

Le projet propose de continuer le travail de réflexion sur le principe de la féminisation des noms de rues et places publiques lancé par la Commune de Koekelberg et actés au mois d'Avril dernier. En effet, les élus koekelbergeois ont signé à l'unanimité la modification de 4 noms de rues (rue des Sœurs Brontë, rue Gisèle Halimi, rue Renée Douffet, rue Gemba).

Ici, la stratégie d'action est de féminiser les noms des nouvelles places créées. Les nouveaux noms des rues seront bien sûr à débattre lors des workshops avec les habitants mais également en discussion étroite avec les autorités. Afin de lancer les discussions, l'équipe de projet propose de s'intéresser tout particulièrement au mouvement féministe des années 70' en Belgique, précurseur notamment de la lutte contre le harcèlement de rue. Le noms des 4 principales organisatrices du «Tribunal International des Crimes contre les Femmes». Cet événement mondial a regroupé en 1976 à Bruxelles, plus de 2.000 femmes de 40 pays. Viol, violence économique, inceste, lesbophobie, l'événement dénonce oppressions et crimes qui restent affreusement d'actualité en 2023.

Ainsi, les 4 nouveaux lieux proposés sont les suivants

- La place Diana Russell
- La place Nicole Van de Ven
- La place Lily Boeykens
- Le square Erica Fischer



Sur cette photo, Nicole Van de Ven est à l'extrême droite, à côté de Diana Russell. Les accompagnent Erica Fischer (à gauche) et la féministe belge Lily Boeykens (2e à gauche)

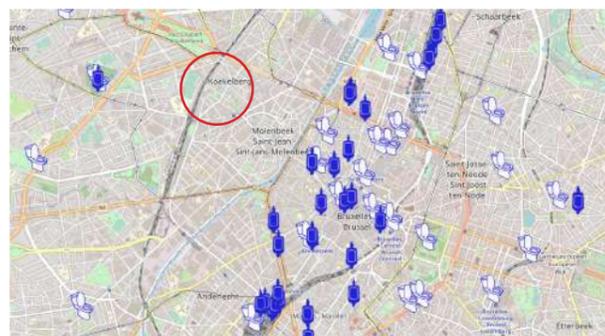


Photo d'une marche aux flambeaux contre le harcèlement de rue, Gand, 1978. Traduction de la banderole : « La rue est aussi à nous, les femmes »

L'espace public à tou-te-s

Dans une volonté de redonner la pleine légitimité aux femmes dans la ville, le projet propose :

- Une amélioration du contrôle visuel en supprimant les limites opaques
- Une amélioration de la luminosité aux endroits stratégiques
- D'intégrer plusieurs types de programmes : Toilettes non genrées (fermées, auto-lavantes, écologiques), fontaines d'eaux potables, assises individuelles...



Carte des toilettes publiques en 2023 à Bruxelles Peesy + Garance ASBL « Pour des toilettes publiques inclusives »

La parole à tou-te-s

Une attention particulière sera donnée lors de la participation afin de donner la parole de manière égalitaires à tous les usagers des espaces.

3. SÉCURITÉ & ACCESSIBILITÉ

Une zone partagée de façade à façade

L'entièreté des aménagements est étudié de façade à façade afin d'élargir visuellement l'espace disponible mais également afin de faire comprendre aux automobilistes qu'ils roulent sur une zone qui ne leur est pas uniquement dédiée.

Les plateaux d'accès se font au niveau de chaque entrée sur la zone de projet. Ils délimitent également l'entrée ou la sortie de la zone partagée.

Les parvis

Les parvis de la crèche et de l'école «La Famille» sont sécurisés et mis à distance de la route par de larges bacs plantés en pleine terre.

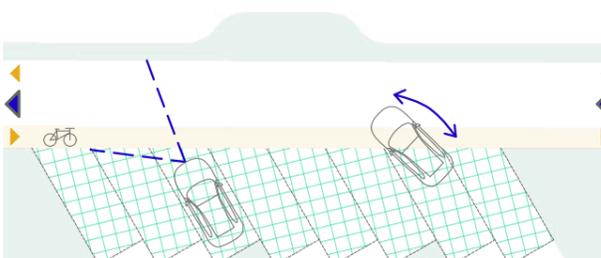
La gestion de la topographie au niveau de l'école «La Famille» permet une accessibilité optimisée aux personnes à mobilité réduite et aux autres entrées non utilisées actuellement en raison de plusieurs marches.

Des pistes cyclables sereines

Le projet propose un sens de circulation simple des pistes cyclables : Du nord vers le sud, la circulation des deux roues se fait avec les automobilistes sur une bande mixte. Dans le sens inverse s'implante une piste cyclable dédiée de 1m de largeur.

Cette implantation permet une facilité de connexion aux cheminements vélos aux limites du projet.

Le stationnement en épis inversé permet une visibilité optimale de l'automobiliste qui se gare et qui sort de sa place de stationnement sur la piste cyclable.



L'effacement des limites visuelles

Le projet remplace les grilles omniprésentes du quartier par des systèmes plus qualitatifs pour tous les modes de circulation en sortant du langage défensif existant : Bacs plantés, bornes amovibles, assises ou autre mobilier.



Exemples de barrières visuelles et physiques au sein du périmètre

4. MOBILIER & STRUCTURES COUVERTES & INTÉGRATIONS D'ŒUVRES D'ART

Un mobilier solide et naturel

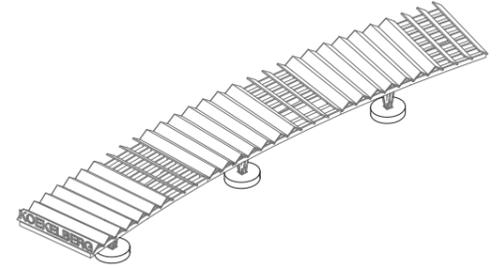
Un réseau de mobilier d'assises assurera, sur l'ensemble du projet, la possibilité de se reposer en profitant de la grande diversité des vues et des ambiances pour un confort en toutes saisons. Des bancs en bois massif s'implanteront tout au long des nouveaux espaces, du mobilier plus spécifiques en pierre naturelle prendra place ponctuellement pour renforcer les nouvelles places (Socle des pieds d'avents, muret du parvis de l'école «La Famille»). Les jeux d'enfants au niveau des 2 écoles seront privilégiés en bois. L'emploi de matériaux bruts naturels et locaux permettra de limiter les coûts de transports et d'entretien.



Des structures couvertes légères en bois

Les structures couvertes en bois permettent de redéfinir spatialement des zones particulières. Une structure simple et légère composée de sections lamellés colés en bois ignifuges supporte une couverture imperméable. Elle propose des assises en pierre naturelle servant de chaussettes de fondation à la structure portante en bois. Le bureau d'études Almadius épaulera l'équipe en ce qui concerne le dimensionnement complet des structures à travers des solutions techniques élégantes et pertinentes dans le déploiement de matière et d'énergie. Dans le respect de l'architecture

et de ces enjeux ainsi que de l'environnement, L'équipe de projet recherchera la flexibilité, en optimisant la démontabilité, en encourageant le réemploi et en privilégiant l'utilisation de matériaux durables et adaptés pour chaque situation.



Des œuvres d'artistes locaux

Certains murs pignons ou encore l'édicule de toilettes publiques qui viendra s'implanter dans le parc Victoria pourront servir de support à des peintures d'artistes locaux. Des sculptures d'artistes locaux pourraient également ponctuer la séquence d'espaces publics dans les larges zones plantées.

5. MATÉRIALITÉ, DURABILITÉ ET ENTRETIEN

Réemploi

Les arbustes issus de débroussaillage seront broyés pour être réutilisés comme mulch sur d'autres sujets. L'ensemble des pavés issus de la déconstruction pourra être récupérée et assemblé de manière à reformuler les futures zones semi perméables des réaménagements. Les zones d'asphalte supprimées, au lieu d'être mises en décharge, seront livrées à des entreprises locales de traitement et de recyclage de déchets inertes en granulats de haute qualité, conformes au cahier des charges Qualiroutes.

Les carottages de l'asphalte prévues dans l'îlot Schmitz pourront servir de mobilier urbain / jeux d'enfants sur cette zone.

Matériaux durables

Le projet propose de porter une attention toute particulière aux matériaux utilisés. Il vise une économie d'énergie tant en production qu'en maintenance dans la conception, le choix des matériaux et les détails. Le projet cherchera un emploi de matériaux locaux afin de limiter les coûts de transports et d'entretien.



6. SIGNALÉTIQUE & ÉCLAIRAGE

Eclairages

Les intensités lumineuses se focalisent sur les lieux d'usages : aires de jeux, mobiliers d'assises, signalétique. Toutes les sources sont à prévoir en teintes chaudes, inférieur à 2400 Kelvins, ou bien munies de filtres pour réduire les longueurs d'ondes les plus nocives. En complément, l'ensemble des installations seront soumises à des abaissements de puissance ou des extinctions, afin de réduire l'impact sur la faune et la flore et les consommations énergétiques. Cet éclairage raisonné répond également aux temporalités d'usages, intensifs durant les mois d'été, et concentrés sur les toutes premières heures de la nuit l'hiver: il s'agit donc

d'introduire une saisonnalité dans la programmation des installations.

Une signalétique d'informations

Deux points stratégiques d'informations sont ciblés dans le projet afin de proposer une signalétique claire :

- Un point info/position/situation sur la Place Diana Russell, la nouvelle porte de la Commune leur et les quartiers adjacents.
- Un point informations générales sur le parc Victoria et ses règlements d'usages sera repris au niveau du nouvel auvent de bus. Celui reprendra des informations spécifiques à savoir des explications

sur les infrastructures sportives et ludiques, mais aussi des informations à destination pédagogique pour sensibiliser à la découverte de la nature et aux espèces présentes (faune et flore).

Une signalétique présente tout au long du projet

Il est important d'intégrer à la mission le suivi de la communication pour l'information et la promotion du projet pendant les phases de conception et de chantier et ce jusqu'à l'ouverture des nouveaux espaces publics. Celui-ci se fera en liens étroits avec les services politiques et de communication de la Commune de Koekelberg.

7. LES RUES ADJACENTES

Oreilles de trottoirs

L'optimisation des surfaces non carrossables de certains carrefours permet de libérer un espace supplémentaire pour les piétons et pour l'implantation de végétation aux 3 carrefours Helinckx/Neep/Stepman, Cubisme/Stepman et Autrique/Stepman. Ces plantations permettent d'optimiser visuellement la présence du végétal dans les perspectives des rues.

La proposition se cale sur les aménagements déjà effectués aux carrefours des rues Piermez et Court avec la Chaussée de Gand.

Les pentes de ces aménagements seront calculées pour pouvoir reprendre les eaux pluviales dans les nouvelles fosses de plantations.

1 emplacement végétalisé sur 10

En complément des aménagements au niveau des carrefours, il est proposé qu'une place de stationnement sur 10 laisse place à une fosse végétalisée

Leurs position exacte sera étudiée afin de pouvoir les proposer en quinconce dans les rues pour renforcer la présence visuelle du végétal, mais également en fonction des avaloirs existants afin de pouvoir reprendre un maximum des eaux pluviales avant leur reprise à l'égouttage.

Les essences de végétations proposées pour ces aménagements reprendront celles présentes aux niveaux des poches de stationnements en épis dans la rue Jacquet qui présentes les mêmes caractéristiques.

